

Les Agarics à hyménium tubulé
de la République Centrafricaine

par Roger HEIM

(2^e série)



II. — FORMES MARASMOIDES

imputrescibles, à hyménium alvéolé et à revêtement piléique
et pédiculaire pileux (trichoderme)

Le genre *Phlebomarasmius* Heim, nov. gen.
(*Rev. de Myc.*, XXXII, fasc. 3, p. 203, 1967)

Diagnose française du genre *Phlebomarasmius*

CHAPEAU finalement plan et étroitement mamelonné, à pigment sombre, entièrement carrélé par transparence de l'hyménium à lamelles et lamellules adnexées, adhérentes, à marge droite, inégalement larges, fortement anastomosées, de couleur vive. PIED plus ou moins excentrique.

REVÊTEMENT du chapeau et du pied couvert d'un tomentum trichodermique très pigmenté formé de poils d'abord larges, subglobuleux, piriformes puis cylindracés, raides, érigés, épais, finalement très longs, brun foncé, à triple membrane fort épaisse mais ménageant un lumen plus ou moins étroit, renflés à la base au contour sinueux.

SPORES allongées, lisses, blanches, amyloïdes. Cystides hyméniales fusiformes à gros globule réfringent. Sporée blanc pur.

(1) Pour la première série voir *Cahiers de La Maboké*, tome V, fasc. 1, p. 5, 1967.

DESCRIPTION

Habitat et répartition géographique :

En forêt ancienne, sur le bois, enfoncé dans le sol, La Mabokè, n° LM 1253, leg. R. Heim, mi-août 1965, nom lissongo : *molomon d'angué*.

Caractères macroscopiques :

CHAPEAU de 3,5 à 5 cm de diamètre à l'état adulte, assez régulièrement bombé puis s'aplanissant rapidement, très légèrement, voire subtilement, mais assez largement déprimé dans la partie centrale, le centre étant souvent occupé par un petit mamelon discoïde noir violeté, correspondant à l'insertion du pied sur le chapeau : à bords sinués, ondulés, très étroitement involutés ; revêtement presque entièrement carrelé par suite de la persistance à travers la chair piléique des marques d'alvéoles hyméniens ; entièrement ou presque entièrement d'une sombre couleur châtain (Sa. 10) qui persiste sur les bords où elle se montre parfois un peu plus claire et marquée d'orange (K. 128-129), çà et là interrompue par des secteurs incomplets de cette même teinte plus jaune (K. 128) ; couvert d'un velouté qui ressemble à la loupe à celui du pied, mais moins dense.

PIED long, jusqu'à 7 cm × 2,8 mm, raide, égal sauf à la base où il se renfle légèrement en un manchon allongé (× 4,5 mm) attaché au support ; souvent excentrique (rayons : 1,5 et 2 cm, 1 et 2,8 cm, etc...), et même probablement jamais exactement central ; entièrement velouté, couvert de poils courts, concolores, châtain foncé (Sa. 10) ; plein.

HYMÉNIUM REMARQUABLE (v. Pl. I. en haut), constituant un système fortement alvéolé composé d'une quarantaine de lames principales et entières L_1 , atteignant 4 mm de profondeur, dont l'arête est sinuée, et de lamellules secondaires, les plus longues L_2 de même nombre n que L_1 , encadrées elles-mêmes par des lamellules secondaires (de nombre $2n$), très minces, avec lamellules marginales courtes ; l'ensemble des feuillettes est uni pour les lames et lamellules principales sur leur face entière, pour les lamellules marginales sur l'hypopile, par des anastomoses transverses découpant de profonds alvéoles prismatiques pour les premières, des alvéoles carrés translucides et bas de 2/3 à 1/4 environ de mm de côté pour les lamellules périphériques ; cet hyménium est d'un jaune orange sulfurin clair (K. 171 + ϵ de vert) mêlé de taches plus vives (flavus Sa. 23) ou plus foncées (K. 157 ou K. 157/152) ; les lames principales sont d'une teinte un peu plus sombre que K. 166, la paroi des alvéoles citrin orangé K. 196/221 ; les lames sont adhérentes, très brièvement et rectilignement décourantes.

CHAIR du chapeau tenace, pelliculaire, jaune orangé un peu verdâtre (\pm K. 162), paroi des alvéoles jaune citron clair (K. 196/221) ; dans la partie centrale du pied elle est jaune pâle (K. 178 C - 178 D) sous une mince couche grise elle-même cernée vers l'extérieur par une ligne jaune que recouvre le revêtement velouté brun foncé. Fine odeur de rave. Saveur douce.

SPORÉE blanc pur.

Caractères macrochimiques :

Réactifs oxydasiques —, gaïac : \pm sur la cuticule piléique, — ailleurs ; gaïacol : — ; phénol : — ; KOH : ++ (rouge lilas) ; NH_3 : ++ (rouge lilas immédiatement).



Fig. 1. — *Phlebomarasmius pilosus*: un exemplaire adulte vu par l'hyménium (en haut) et par le dessus du chapeau (en bas). Gr : $\times 2,2$ (Phot. Renée Haccard).

Caractères micrographiques :

SPORES *allantoïdes* allongées ou subphaséoliformes, un peu cylindraccées, de $7,9-10 \times 3,4-4,3 \mu$, lisses, incolores, à appendice hilare petit, *fortement amyloïdes*. BASIDES fusiformes allongées, de $24-30 \times 6,8-7,8 \mu$, à 4 stérigmates spiniformes de $3-5 \mu$ de haut.

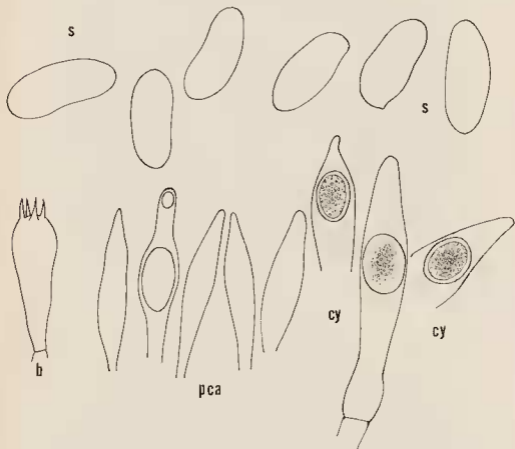


Fig. 2. — *Plebomarasmium pilosus* Hem : en s, spores ; b, baside ; cy, cystides hyméniennes à globule réfringent ; pca, poils cystidiformes fusiformes. Gr. : s, $\times 3.000$; b, pca, cy, $\times 1.500$.

CYSTIDES fusiformes, nettement amincies à l'extrémité supérieure, de $25-30 \times 5-9 \mu$, hyalines ; le plus souvent munies d'un *gros globule* sphérique ou ovoïde (rarement de deux) très réfringent, énucléable, de $9-11 \times 5,8-8 \mu$ en général, à membrane assez épaisse, à plasma granuleux. Arête hétéromorphe et stérile.

POILS *raides* formant un trichoderme dont les éléments, émanant de cellules globuleuses ou ventrues, sont longtemps irréguliers, contournés, puis très longs à triple membrane (dans les poils cylindriques : paroi externe, crème, de $\pm 0,5 \mu$; moyenne, brun ocre de $\pm 2 \mu$; interne, brun foncé, de $\pm 1 \mu$; dans les jeunes poils, irréguliers, holothurioides, la membrane atteint 6μ dont alors $3,5$ à la couche moyenne) et à lumen central ; lisses, brun foncé, atteignant $8-10 \mu$ de large ; à la fin très longs (jusqu'à 200μ), étroits, encore cylindriques, arrondis (non acérés) au sommet (fig. 3, n^o 1 - 5). Sous-hyménium rameux. TRAME filamenteuse, à éléments cylindriques étroits ($3-4 \mu$ de largeur en général).



Fig. 3. — *Phlebomarasmius pilosus* : 1, les poils du revêtement du chapeau ; 2, 3, 4, poils du revêtement du chapeau (et du stipe) ; 5, détail de la structure d'un poil. Gr. : 1, $\times 500$; 2, 3, $\times 750$; 4, $\times 1500$; 5, $\times 2000$ (Microphot. R. Heim).

CHAIR du chapeau à la fois filamenteuse et celluleuse, à grosses hyphes, accompagnées d'hyphes lactifères de 4-5 μ de large, irrégulières, contournées sinueuses, non cloisonnées, à ampoules vasiformes.

Chair du pied à éléments filamenteux parallèles, plus ou moins cloisonnés, de 2-3,5 - 12-20 μ d'épaisseur, plus larges dans la partie profonde, à membrane transverse souvent oblique, accompagnés d'hyphes vasiformes (6-8 μ de large) plus ou moins lactifères.

Cette jolie espèce bicolore (châtain foncé et jaune orange), fort élégante au système hyménien remarquablement régulier, densément alvéolé, de couleur vive tranchant sur la teinte extérieure très foncée du champignon, est encore caractérisée par des grandes spores allongées, les cystides à globule réfringent et résistant, les poils bruns et épais du trichoderme piléique, les laticifères très différenciés de la chair piléique, enfin le virage au rouge très intense de sa chair sous l'action des bases.

(à suivre)